[Le nom du syndicat / structure syndicale] apporte son soutien à notre camarade Mathieu Jardin, délégué syndical dans l’entreprise et secrétaire du syndicat CGT Adecco, qui subit la répression anti-syndicale de la part de sa direction.

Cette répression fait suite à une action syndicale s’étant déroulée au siège de l’entreprise à Villeurbanne le 9 juillet 2021 alors qu’un CSE extraordinaire avait lieu portant sur les problèmes récurrents sur les salaires et les primes que subissent les salarié-e-s intérimaires d’Adecco.

Au cours de cette action – l’accrochage d’une banderole en façade du bâtiment du siège depuis le toit – Mathieu Jardin, alors qu’il se trouvait sur le toit a été violemment agressé par un cadre dirigeant de l’entreprise.

La direction d’Adecco a décidé de porter plainte contre Mathieu Jardin pour violation de domicile alors même qu’il est la victime d’une agression et de protéger le cadre dirigeant agresseur.
Mathieu Jardin a porté plainte contre son agresseur, mais, «étrangement», les services de police et de justice ne traite pas sa procédure avec le même zèle et la même rapidité que celle engagée par Adecco.

C’est inacceptable ! Nous exigeons:

* L’abandon immédiat et sans condition de cette procédure à l’encontre de notre camarade
* Qu’Adecco sanctionne ce cadre dirigeant pour l’acte de violence dont il s’est rendu coupable
* Que les services de polices et le parquet traite avec sérieux le dépôt de plainte de Mathieu Jardin à l’encontre de son agresseur

Nous ne manquerons pas de faire connaître l’attitude intolérable de la direction d’Adecco auprès de nos syndiqué-e-s et plus largement afin de construire un mouvement de solidarité avec notre camarade Mathieu Jardin.

Halte à la répression antisyndicale ! Halte à la criminalisation de l’action syndicale !